

# LE MARQUIS DE BELLEVÛE

## (1854-1929)

### HISTORIEN ET POÈTE

Le marquis de Bellevüe a publié plus de vingt titres sur le pays de Ploërmel. Sous cette rubrique, il faut compter les biographies, les généalogies et les monographies locales qui ont été, tout au long de sa vie, son domaine de prédilection. Or, celui qui s'est acharné à faire revivre tant de vies et de lieux, n'a jamais eu droit à la moindre biographie, même succincte (1). Notre but est aujourd'hui de présenter cet auteur fécond qui est une référence obligée pour les historiens du pays de Ploërmel.

#### La famille Fournier de Bellevüe

François Xavier Marie Anne Joseph Fournier vicomte de Bellevüe (2) voit le jour au château de la Touraille en Augan le 3 juillet 1854. Il est le second enfant d'une famille qui devait en compter huit.

Par son père, il appartient à une famille originaire du Berry, où nous la trouvons dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Nobles d'ancienne extraction chevaleresque, les Fournier portent depuis 1743 les titres de marquis et de comtes. Ils se divisent en trois branches : celle du Boismarin qui fait ses preuves à la Cour en 1787 ; celle de Varennes éteinte en la personne de Jean-Jacques-Julien Fournier de Varennes (1739-1794), volontaire au combat de Saint-Cast en 1758, commandant de milices à Saint-Domingue, compris dans la liste des 28 malouins envoyés par Le Carpentier au tribunal révolutionnaire de Paris et condamné à mort le 2 messidor an II, sous l'accusation suivante : "caractère sombre, offrait 40 sous par jour à ceux qui s'enrôleraient dans la force départementale" ; enfin la branche de Bellevüe à laquelle appartient l'historien du pays de Ploërmel.

Les Fournier de Bellevüe allèrent se fixer, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à Saint-Domingue mais chassés de cette colonie en 1793 par la révolte des noirs, ils vinrent habiter en Bretagne.

Le grand-père de Xavier, Jean-Jacques-Louis Fournier, comte de Bellevüe, né à Saint-Domingue en 1777, fut amené à Nantes en 1791 avec son frère aîné.

Restés seuls, les deux jeunes gens durent entrer comme ouvriers chez un menuisier puis devinrent employés dans les bureaux d'un commissaire civil envoyé de Paris à Nantes qui les prit sous sa protection.

Ayant appris que les deux frères avaient déjà fait la traversée de Saint-Domingue, le commissaire de la marine à Nantes voulut, en 1796, les faire incorporer d'office dans la marine. Mais le commissaire civil intervint en faveur de ses protégés et empêcha leur embarquement. Considérant qu'il serait dangereux pour eux de rester à Nantes, il les envoya à Dinan chez un de ses amis. Il vécurent là misérablement pendant deux ans, privés de toutes ressources, et parfois même souffrant de la faim, car le boulanger ne voulait plus leur donner du pain à crédit.

En 1798, les deux frères quittèrent Dinan et allèrent demeurer à Saint-Malo

où ils trouvèrent meilleur accueil, entre autres chez Louis Blaize de Maisonneuve, dont Jean-Jacques de Bellevüe devait épouser l'une des filles, Louise, en janvier 1800.

A la suite de son mariage, Jean-Jacques de Bellevüe acheta la propriété du Domaine en Saint-Méloir-des-Ondes. En 1812, il fut élu conseiller général du canton de Cancale et en 1817, il devint maire de Saint-Méloir-des-Ondes, postes dont il démissionna à la révolution de 1830.

En 1826, il acheta des La Fruglaye le Château de la Villeder, au Roc-Saint-André, où il habita alternativement avec le Domaine. Lors des insurrections royalistes de 1815 et de 1832, il parvint, grâce à la proximité de sa propriété du Domaine du bord de la mer, à faire évader beaucoup de légitimistes compromis. Par exemple en 1832, il conduisit Joseph Cadoudal, dans un cabriolet, de la Villeder à Cancale et réussit à le faire passer en Angleterre.

Son fils, Edouard-Jean de Bellevüe, né au manoir du Domaine en Saint-Méloir-des-Ondes en 1821, épousa à Rennes en 1852 Aglaé-Marie-Victorine-Pauline Mouësan de la Villirouët qui lui apporta le château de la Touraille en Augan. Ce sont les parents de Xavier de Bellevüe.

### **Le château de la Touraille ou le souvenir d'un philosophe**

Le château de la Touraille s'élève à 2 kilomètres à l'ouest du bourg d'Augan et sur le bord de la rivière de l'Oyon. Sous l'ancien régime, cette seigneurie, avec chapelle, fuye, futaye et métairie, avait droits de moyenne et basse justice, de banc et d'enfeu prohibitif dans l'église paroissiale.

Elle était la propriété dès le XVI<sup>e</sup> siècle des Desgrées (3) qui furent titrés en 1598 vicomtes de la Touraille.

Passée dans les familles le Douarain en 1622 et Liger de la Châteigneraie en 1709, elle fut achetée en 1716 par les Larcher, seigneurs du Bois-du-Loup en Augan. La propriété garde surtout le souvenir du philosophe **Jean-Chrysostôme** Larcher, comte de la Touraille.

Né au Bois-du-Loup le 5 avril 1720, élève au collège des jésuites de Rennes, aide-de-camp du prince de Condé en 1748, mestre de camp de cavalerie et brigadier des armées du roi en 1772, c'est comme littérateur et poète que le comte de la Touraille a laissé son nom (4). Lié avec Duclos, d'Alembert, Diderot et Rousseau, La Touraille était surtout un fervent admirateur de Voltaire sans partager absolument toutes ses vues : de ses écrits, il eût voulu voir élaguer tout le "fatras anti-religieux".

Il fit paraître plusieurs brochures de 1769 à 1789, et en 1785 un ouvrage intitulé : "Nouveau recueil de gaïté et de philosophie par un gentilhomme retiré du monde" (5) et dédié à "son cher Etienne, son ancien domestique, paysan estimable de la paroisse d'Augan en Bretagne, simple honnête homme, digne de sa vénération et de sa reconnaissance pour tous les services qu'il lui a prodigués dans son enfance, compagnon et surveillant de ses jeux, blâmant et corrigeant ses mauvais penchants, et l'aidant de ses conseils et de ses leçons". Mais quelque temps avant la Révolution, dont il avait peut-être pressenti la violence, La Touraille écrivait ces pensées :

*"Défiez-vous de tous les soi-disant serviteurs du peuple : ces serviteurs-là ne servent presque jamais à rien". Ou encore :*

*"Il est dangereux d'avoir raison parmi les fous, à plus forte raison parmi les enragés"(6).*

Il savait de ce qu'il parlait puisqu'il fut guillotiné à Paris le 9 thermidor (27 juillet 1794), jour même de la chute de Robespierre.

Ayant eu des ennuis d'argent, il avait vendu la Touraille en 1765 aux le Douarain de Lemo qui la portèrent par alliance en 1824 à Charlemagne Mouësan, comte de la Villirouët, grand-père maternel de Xavier de Bellevüe.

### **Vers la carrière des armes ?**

C'est à la Touraille, dans ce cadre chargé d'histoire, que Xavier de Bellevüe fait ses premières humanités où son père commence son éducation. Il n'entre au collège Saint-Vincent de Rennes qu'en cinquième, à la rentrée scolaire de 1865. Il en sort bachelier ès-lettres, avec mention assez bien, le 29 juillet 1872. Mais quelle décision va-t-il prendre pour son avenir ? Son choix se porte naturellement vers la carrière des armes. Les recherches historiques ne semblent pas encore l'accaparer, mais la Muse a déjà éveillé son âme de poète, comme en témoignent ces "Premières rimes" écrites à l'âge de 17 ans et dédiées à sa mère :

*"Mère, toi qui souris à mon premier sourire,  
Toi, dont la main jadis guida mes pas tremblants,  
C'est ton nom que je veux et que je dois écrire  
En tête de ces feuillets blancs.*

*Je t'aime : est-il besoin de te le dire encore ?  
Oh ! non, car tu le sais, tu connais mon amour,  
Amour, qui fut à toi dès ma première aurore  
Et que je garderai jusqu'à mon dernier jour.*

*Mère, je te dois tout : je te dois l'existence,  
Tes bras et tes genoux ont été mon berceau ;  
Près de toi, calme et douce, a coulé mon enfance ;  
Temps si court, si pur et si beau !*

*Plus tard, sans ton appui, quand j'ai dû sur la terre  
M'élever à mon tour et fouler le chemin,  
A la première ronce, à la première pierre,  
Tu m'as, en souriant, mère, tendu la main.*

*Et maintenant, plus grand sans plus d'expérience,  
C'est encore ta voix qui dirige mes pas,  
Ta main qui me conduit, et plein de confiance  
Quand j'ai peur de tomber je m'appuie à ton bras.*

*Rennes, 14 mai 1871 (7).*

C'est sans doute la raison des deux échecs successifs à son entrée à Saint-Cyr. Aussi, s'orienté-t-il vers l'Ecole de cavalerie de Saumur. Il y entre le 27 septembre 1874, major de sa promotion. Brigadier le 27 mars 1875, maréchal des logis le 27 septembre suivant, il quitte l'Ecole de cavalerie en 1876 ayant obtenu le numéro 1 aux examens de sortie.

Placé comme maréchal des logis au 24<sup>e</sup> régiment de dragons, il est renvoyé à l'Ecole de Saumur en avril 1880 comme sous-officier-élève-officier. Il en sort avec le grade de sous-lieutenant. Nommé en 1881 au 25<sup>e</sup> dragons, alors en garnison à Nantes, il donne sa démission le 20 juillet 1883: un mois plus tôt, il venait de faire un riche mariage (8) en épousant Gabrielle Regnault de Bouttemont qui habitait le château du Moulinrouil,

en Soudan (Loire-Atlantique). Xavier de Bellevüe souffrira en silence de ne pas avoir de postérité, mais l'amour pour sa compagne demeurera inaltérable :

*A toi, fleur que j'aime et que j'ai choisie,  
J'offre, avec mes vœux, ces vers, cette fleur :  
Fleur, qui du printemps est la poésie,  
Vers, qui sont les fleurs de mon coeur.*

*Nous avons changé de demeure,  
Nous voici dans un nouveau nid ;  
Mais, dans ce nid nouveau, le même amour demeure,  
Immuable toujours, car il est infini.*

*Dans sa course le Temps emporte  
Ce qu'il peut user ou pourrir ;  
Mais le Temps, de nos coeurs, ne peut forcer la porte :  
Notre amour reste jeune et ne saurait mourir.*

*Près des landes, désert morose  
Dont les rochers sont les décors,  
Dans le pays Breton, sous la bruyère rose,  
Quand un même tombeau couvrira nos deux corps,*

*Nos âmes au Ciel envolées  
Se réuniront pour jamais ;  
Les échos éternels des voûtes étoilées  
Diront combien je t'aime et combien je t'aimais...*

*Le Temps : je l'affronte, et m'en vante !  
Demain, n'est que l'Hier vécu.  
Fort du passé, demain n'a rien qui m'épouvante :  
Le Temps, l'Amour le brave : et nous l'avons vaincu ! (9)*

### **Le poète Yves de Trébressan**

Devenu libre, Bellevüe va s'adonner à ses deux passions : la poésie et l'histoire locale.

C'est sous le pseudonyme d'Yves de Trébressan qu'il publie ses premières poésies. On les trouve à partir de 1889 dans l'Herminie et dans le Parnasse breton contemporain.

Voici le début des "Rêves du passé" :

*Rêves des temps passés, souvenirs de l'enfance,  
Vers vous le coeur, au milieu du silence,  
Revient souvent...  
Vers vous, jours enchantés, aube trop tôt ravie,  
Premières fleurs de notre vie,  
Qui s'effeuillent au premier vent...  
On entend sous les bois comme un frisson qui passe ;  
Dans les branches ce sont des appels à voix basse :  
Me reconnais-tu ?... Regarde, c'est moi,  
Ta dixième, onzième ou quinzième année ;  
Je reviens à toi de fleurs couronnée ;*

*Pourquoi, quand je passe et que je t'appelle,  
En pleurant, de moi détourner les yeux ?  
Autrefois pourtant je te semblais belle...*

Il emprunta le nom de Trébressan à la métairie qu'il possédait en Hénanbihen (Côtes-d'Armor) et sur laquelle s'élèvent toujours les ruines de la tour de Monbran. Mais la Muse lui laisse aussi le temps de s'occuper de la vie politique.

### **Homme politique en Loire-Atlantique**

Conseiller municipal de Soudan en 1888, il fut élu le 28 juillet 1895 conseiller général de la Loire-Inférieure pour le canton de Châteaubriant (11). Il succédait au banquier Edouard Couchot et gagna son élection par 1453 voix contre 1393 au maire de Châteaubriant, Gaston Barbotin. Réélu triomphalement aux renouvellements de 1901, 1907, 1913, et 1919, il laissa sa place en 1925 à un autre maire de Châteaubriant, Ernest Bréant (12).

Les notes de l'administration à son sujet sont pittoresques, telle celle de 1904 :

*"Réélu en 1901, après une campagne dans laquelle le clergé et l'argent ont joué un rôle important. Sa situation est maintenant très forte dans le canton.*

*Sa valeur personnelle et son influence n'ont cependant pas augmenté. Ne viendra jamais à la République (...) Très riche, a pris le titre de marquis depuis la mort de son père, survenue cette année. Rapports corrects avec l'administration quand il y a lieu" (13).*

*En 1910, on peut lire l'observation suivante : "Opinion politique : réactionnaire. Appréciations : sans grande valeur personnelle. Réélu en 1907 contre un concurrent aux idées nettement républicaines, grâce à l'argent qu'il a répandu et qu'il peut répandre par suite de sa grosse situation de fortune et grâce aussi à l'appui du clergé. Bien que sa situation soit forte dans le canton, il sera certainement battu le jour où M. Franco, maire de Châteaubriant voudra bien se porter contre lui. Pourrait viser la députation si M. Ginoux-Defermon se retirait" (14).*

*L'appréciation administrative de 1913 lui est davantage favorable : "M. de Bellevüe est un homme aimable, riche, généreux, royaliste intransigeant mais se montre volontiers accueillant, prévenant et libéral même avec ses adversaires politiques (...)  
Il est très populaire dans son canton et il pourrait si le député actuel passait la main, ce qui n'est pas à prévoir pour le moment, briguer le mandat législatif dans l'arrondissement".*

*Mais Bellevüe ne se présenta pas aux élections législatives. Il préférerait se consacrer à un autre loisir : à l'histoire du pays de Ploërmel.*

### **Historien au pays de Ploërmel**

A la passion de la poésie et aux activités politiques viennent s'ajouter, en effet, les monographies qu'il publie depuis 1890 (15).

*On compte des biographies sur des personnages du XVIII<sup>e</sup> siècle : le comte de la Touraille (1890 puis 1911), le vicomte de Toustain de Richebourg (1895), le comte Desgrées du Loû (1903), le sénéchal Tuault de la Bouvrie (1910) ; ou sur des femmes héroïques pendant la Révolution : la comtesse de la Villirouët (1902), Madame de la Fonchais*

(1910), Mesdemoiselles de Renac (1910), Madame et Mesdemoiselles des Merliers (1924)...

Bellevüe écrit également des généalogies sur des familles qui lui sont apparentées et qui ont marqué le pays de Ploërmel : Montauban (1898), *Mouësan* de la Villirouët (1901), Lambilly (1901), Desgrées du *Loû* (1903), Fournier de *Bellevüe* (1909)...

Enfin il s'intéresse à l'histoire locale en publiant sur la baronnie de la Hunaudaye (1908), le camp de Coëtquidan (1913), le château de Trécesson (1913), Paimpont (1911) ou Ploërmel (1915).

*Nous ne pouvons analyser tous les ouvrages de Bellevüe, qui témoignent, tous de son attachement à la fois à la monarchie et à la Bretagne. On pourra certes regretter son manque de références bibliographiques, mais ses écrits, liés à l'histoire de la noblesse locale ont pour source les archives privées de sa famille et celles de ses relations voisines et amies.*

*Pour mieux cerner l'œuvre de Bellevüe, lisons les critiques de l'époque. Olivier de Gourcuff écrit dans la Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou de 1895 (16), à propos de L'hôpital Saint-Yves de Rennes : "M. le comte de Bellevüe fait le plus noble emploi de ses loisirs. Nous avons lu, de lui, plus d'une savante étude où l'amour du passé s'éclaire des lueurs de l'érudition".*

Quelques années plus tard, en 1902, René de Laigue écrit dans la Revue de Bretagne (17) : "L'apparition d'un livre de M. le comte de *Bellevüe* est toujours un régal pour les lettrés et une bonne fortune pour les historiens. L'auteur de tant de jolies choses sur les environs de Ploërmel ne pouvait laisser dans l'oubli la fameuse forêt de Paimpont. (...)

*N'y a-t-il pas sous ses ombrages de quoi faire rêver un conteur, surtout quand ce conteur est doublé d'un poète ?*

*M. le comte de Bellevüe qui est l'un et l'autre nous transporte en plein moyen-âge, au coeur même de la Bretagne. Sous sa plume d'or, on sent revivre tout un passé en sommeil, attendant la baguette qui doit le réveiller".*

On pourrait citer d'autres critiques élogieuses mais soulignons plutôt la plume acerbe d'Arthur de la Borderie, considéré à l'époque comme l'un des plus grands historiens bretons.

### **Un duel généalogique (1898)**

En 1895, La Borderie alors au faite de sa renommée, publie une notice sur la "Seigneurie de Montauban et ses premiers seigneurs" (18), où il conteste l'origine des Montauban jusqu'ici considérés comme juveigneurs des Rohan. Pour lui, les Montauban tirent leur origine des Montfort-Gaël et non des Rohan, "comme on le dit d'habitude en répétant une assertion simplement conjecturale du P. du Paz".

*Trois ans plus tard, Bellevüe s'avise de contester la thèse du célèbre historien (19) qui avait pour ex-libris : "Qui l'aborde, rit". Mais qui l'abordait de trop près ne riait guère de bon coeur. De fait, la réponse ne se fait pas attendre. Dans le même bulletin de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine, La Borderie écrit dès les premières lignes :*

*"J'ai cité, analysé plus de dix actes authentiques, et M. de Bellevüe informe son lecteur que je m'appuie "presque exclusivement sur deux". Il y a de là, tout au moins, une singulière légèreté, qu'on retrouve plus d'une fois, dans le reste de sa notice".*

Et La Borderie fait complètement tomber, une à une, les assertions contradictoires de Bellevüe.

A propos de la filiation d'Olivier de Montfort, établie par Bellevüe, "il n'y a guère un mot qui ne soit une erreur ou une hypothèse gratuite sans fondement sérieux".

*"En ce qui concerne le père et la mère prêtés ici à Philippe de Montauban, le cas est plus singulier et aussi plus grave, puisque c'est par là que mon adversaire essaie de faufiler dans la droite lignée des Montauban l'un de ces Rohan sempiternels, pour qui l'on a fabriqué tant de fables. Ce Philippe de Montauban, c'est moi encore qui le premier l'ai signalé et placé dans la série féodale montalbanaise".*

*"On s'explique difficilement que mon honorable contradicteur qui a eu ces notes sous les yeux, ait cru pouvoir, au mépris de ces textes, sans les discuter ni seulement les mentionner, attribuer à Philippe de Montauban un père et une mère absolument faux et apocryphes, en faveur desquels il ne cite d'ailleurs ni ne peut citer aucun document".*

Concernant Josselin de Rohan, vivant en 1235: "sa belle et plantureuse descendance que lui prête généreusement M. de Bellevüe est purement imaginaire, et de Josselin de Rohan, mort sans enfant, ne peut être sortie ni la maison de Montauban ni aucune autre maison".

La conclusion de La Borderie est sans appel :

*"Je pourrais m'arrêter ici ; je crois avoir suffisamment démontré l'erreur du système préconisé par M. de Bellevüe et en tant que besoin établi l'exactitude et la vérité de la thèse soutenue dans ma notice de 1895. Mais je tiens à exprimer mes regrets d'avoir été contraint de discuter ainsi contre un confrère dont nul n'apprécie et n'estime plus que moi le caractère et le talent.*

*La cause des erreurs que — pour défendre mon opinion — j'ai dû relever, c'est que mon honoré contradicteur s'est trop abandonné à une méthode très habituelle, hélas ! chez la plupart des généalogistes et qui est, à mon sens, essentiellement défectueuse : méthode consistant à entasser assertions sur assertions sans les soutenir d'aucune preuve et surtout d'aucune preuve suffisante, car les seules preuves suffisantes, ici comme partout, sont les actes authentiques et les documents contemporains. Impossible dès lors de contrôler toutes ces assertions, dont beaucoup, lancées à l'aventure, n'ont aucune base solide. C'est pourquoi l'histoire sérieuse fait si peu de cas de la plupart des travaux généalogiques (...)*

*En évitant de se perdre dans les infiniment petits généalogiques, on arrivera certainement — surtout avec le talent de mon honorable contradicteur — à enrichir notre histoire de bonnes et utiles études. Si au contraire on se croit dispensé de citer ses preuves ou de les chercher uniquement dans les textes anciens et les documents contemporains ; si l'on n'indique pas ses références avec précision, de façon à rendre aisé le contrôle de la critique ; en un mot, si l'on s'attarde dans la vieille routine — on fera, non des généalogies historiques, mais des romans généalogiques de nulle valeur".*

La Borderie, polémiste redoutable utilise à merveille les ressources de la raillerie (20), mais Bellevüe ne semble pas avoir répondu à la joute épistolaire du maître.

Nullement découragé, il devient membre d'un grand nombre de sociétés savantes : Comité de l'association artistique et littéraire de Bretagne, Société des bibliophiles bretons, Société archéologique de Nantes, Société Polymathique du Morbihan, Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, Association bretonne dont il organisera le congrès à Ploërmel en 1909...

A partir de 1898, il collabore au Répertoire de bio-bibliographie bretonne de Kerviler, et de 1912 à 1926, il apporte son concours à la rédaction des Filiations bretonnes de Frotier de la Messelière, "dont la riche bibliothèque nous a été si gracieusement ouverte" (21).

### **L'amitié et le soutien de Barthélémy Pocquet**

Bellevüe bénéficie de l'amitié et du soutien de Barthélémy Pocquet du Haut-Jussé (22), directeur du Journal de Rennes et continuateur de l'Histoire de Bretagne dont le début a été écrit par La Borderie.

En témoignent ces deux lettres (23), adressées par Bellevüe à Pocquet, l'une du 29 avril 1903 :

*"Mon cher ami,*

*Je vous envoie mon livre sur "Le comte Desgrées du Loû", et je me permets de vous rappeler la bonne promesse que vous aviez bien voulu me faire d'en donner un petit compte rendu dans le "Journal de Rennes". Nul n'est plus compétent que vous pour toutes les études concernant la lutte des Etats de Bretagne contre l'autorité royale, et l'affection que vous avez bien voulu toujours me témoigner m'encourage à vous demander ce service.*

*J'aurais prochainement le plaisir de vous revoir et de vous présenter mes remerciements (...)*

L'autre lettre, du 11 mai suivant, est un témoignage de remerciement :

*"Mon cher ami,*

*J'étais tous ces jours-ci trop occupé par le Concours Hippique pour avoir pu trouver un instant pour vous remercier de l'article, si bienveillant et si complet, que vous avez bien voulu faire paraître dans le "Journal de Rennes" pour mon dernier ouvrage sur "le comte Desgrées du Loû". J'ai été bien sensible, croyez-le bien, à cette nouvelle marque d'affection et très flatté des compliments que vous m'adressiez et qui, venant de vous, ont une grande valeur.*

*Donc encore une fois, merci bien sincèrement et de tout coeur !*

*Veillez offrir mes hommages respectueux à Madame Pocquet du Haut-Jussé, et agréer la nouvelle expression de mes sentiments les plus reconnaissants et les plus cordialement dévoués."*

Quand Bellevüe fait paraître son ouvrage sur Paimpont, Pocquet lui témoigne une nouvelle fois sa sympathie en écrivant dans le Journal de Rennes du 26 septembre 1911 :

*"La forêt de Paimpont ! Que de légendes et d'histoire rappelle cette belle forêt si renommée en Bretagne ! Ces légendes et ces histoires, M. le marquis de Bellevüe a voulu les réunir pour les sauver de l'oubli et il l'a fait en un charmant volume que nous avons le plaisir d'annoncer aux amis des lettres bretonnes.*

*Nous n'avons pas à faire l'éloge du marquis de Bellevüe. Ses nombreuses publications dont la liste remplit toute une page de ce dernier livre sont connues de tous les lettrés.*

*Tous apprécient son talent et son style : cette belle langue, qui, même dans la prose, se ressent des harmonies et des richesses de la poésie :*

*"Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes".*

*"C'est le poète qui a écrit les deux premiers chapitres de ce joli livre : "La Forêt druidique" et "la Forêt enchantée". Les hauts faits de Merlin*



et d'Arthur, les légendes du Val sans retour et du Jardin d'amour n'avaient jamais été exposées avec plus de charme et dans les pages plus agréables..

L'historien reprend ses droits avec les chapitres sur "la Forêt chrétienne" et "la Forêt féodale" (...).

Ces lignes trop courtes suffiront à faire apprécier l'intérêt de l'ouvrage de M. de Bellevüe. Dire que tous le liront avec agrément et avec fruit, poètes et savants, c'est dire sa valeur et son mérite.

C'est un nouveau fleuron que M. le marquis de Bellevüe ajoute à sa couronne littéraire.

Ce joli volume, admirablement imprimé, sera parcouru avec plaisir par tous ceux qui aiment la poésie des vieilles légendes et les émotions dramatiques de l'histoire."

### **Un officier rebelle (1913)**

Après avoir quitté l'armée en 1883, Bellevüe sera nommé lieutenant de cavalerie territoriale deux ans plus tard puis capitaine de cavalerie territoriale en 1887. Proposé pour obtenir la Légion d'honneur en 1902, il fut selon sa propre expression "rayé deux fois par le ministre de la guerre, le franc-maçon André" (24). Déçu, il donnera sa démission de l'armée territoriale le 25 mai 1905, en prenant soin de préciser : "cependant, si jamais la patrie était en danger, j'aurais l'honneur, fidèle à mon passé et aux traditions de ma famille, de me trouver quand même au poste que me prescrirait le devoir" (25).

Autre motif de mécontentement : l'extension du camp de Coëtquidan en 1912. Bellevüe écrit à ce propos, un livre, témoignage de sa protestation énergique.

Son intervention est un violent réquisitoire contre les terres expropriées et les villages qui vont être détruits :

"Au moment où l'agrandissement du Camp et du champ de tir de Coëtquidan occasionne la nouvelle expropriation de trois mille hectares de terrains, et va probablement entraîner la destruction des monuments druidiques ou gallo-romains, des chapelles, des croix, des châteaux et des manoirs existant sur ce territoire, il m'a semblé utile et bon de raconter et de conserver à la postérité l'historique et la description d'un passé qui va disparaître pour jamais.

En 1878, le comte de la Monneraye, châtelain du Cilyç, en Caro, ancien capitaine du génie et sénateur du département du Morbihan (26) et M. de la Foye, châtelain du Tertre, en Guer, alors capitaine et depuis général d'artillerie, eurent l'idée d'utiliser ce terrain pour un champ de tir d'artillerie.

Ce projet fut accepté par le ministère de la guerre, et, en 1880, on expropria les landes et environ cinq cents hectares de bois sur la Ville-Hüe et le Bois-du-Loup. On construisit à l'extrémité Est des baraquements ; et le champ de tir fut créé vers l'Ouest, sur une longueur d'environ dix kilomètres, et sur une largeur moyenne de trois kilomètres.

En 1908, on décida d'agrandir considérablement ce champ de tir et de constituer, en outre du camp d'artillerie, deux camps permanents de tir pour l'infanterie. Dix-neuf millions furent votés pour l'exécution de ce projet : dix millions devaient être employés à construire les casernes, et les neuf autres millions consacrés à l'achat, par expropriation, de trois mille

hectares de terrains cultivés ou bâtis, sur lesquels on détruirait les châteaux, les villages, les métairies et les bois. On allait ainsi refaire un désert inculte de ce territoire, qui, mille ans auparavant, avait été défriché et mis en culture par les moines : l'extrême civilisation ramène à la barbarie.

Avant qu'ils ne tombent sous le marteau des démolisseurs et sous la hache des modernes vandales, nous croyons devoir conserver au pieux souvenir des générations futures l'histoire de ces monuments et de ces demeures, témoins de la foi et de l'existence de nos aïeux .

Le ton de l'épilogue se fait encore plus polémique :

*"Voilà donc établi le bilan des ruines que va occasionner l'agrandissement du champ de tir de Coëtquidan, opération que beaucoup de militaires compétents considèrent comme peu utile, et qui va coûter à la France plus de cent millions. Ce chiffre n'est pas exagéré quand on additionne les dépenses d'expropriation, de constructions et d'aménagements ; la destruction des châteaux, des fermes et des villages, la ruine et la suppression de toute culture, l'arrêt de la perception, sur tout ce territoire, des contributions, des impôts, des droits de mutation et de succession, etc. Mais qu'importe au gouvernement : n'est-ce pas toujours le contribuable qui paie ! Cela ne diminuera en rien les énormes traitements du Président de la République, des ministres, des sénateurs, des députés et des innombrables fonctionnaires, qui s'enrichissent en nous ruinant !*

*L'Etat prendra-t-il même en considération le vœu émis par l'Association Bretonne, par le Conseil Général du Morbihan et par la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine ?*

*Considérant que, par suite de l'agrandissement du camp de Coëtquidan, plus de trois mille hectares vont être expropriés et entrer dans le domaine de l'Etat : que, sur ces terrains, il existe plusieurs dolmens, et beaucoup de chapelles ou d'anciennes croix, témoins du passé préhistorique et religieux des populations de ce territoire, ces organismes émettent le vœu que l'Administration de la Guerre et les Pouvoirs compétents défendent et protègent ces monuments par des épaulements et des clôtures contre tout risque de destruction ou de dégradation ; et que toutes les mesures possibles soient prises pour en assurer l'intégrale conservation "*

Malgré les protestations, le camp de Coëtquidan sera agrandi (27) et accueillera en 1945 les cyrards puis l'Ecole militaire Interarmes.

### **Un défenseur du patrimoine**

C'est en ardent défenseur du patrimoine que s'était posé Bellevüe dans son livre sur Coëtquidan. C'est la même démarche qui l'incite à publier en 1915 : *"Ploërmel, ville et sénéchaussée"* .

Il y insiste particulièrement dans son épilogue :

*"Malgré l'intérêt que ce travail sur Ploërmel devrait avoir pour les habitants de cette ville et pour un grand nombre de familles bretonnes, il est probable que, comme tous les ouvrages de ce genre, il n'aura que peu de lecteurs. — Ceux-là seront une élite ; et je m'adresse à eux en terminant cette étude pour les supplier d'aimer et de respecter l'histoire de cette cité et de cette paroisse de Ploërmel, qui eut pour cadre et qui garde comme témoins ses antiques murailles, sa magnifique église, ses vieilles maisons, ses chapelles et ses manoirs, dont nous devons conserver le culte et le souvenir avec la même vénération et le même amour que les traditions*

*de foi, de patriotisme et d'honneur, que nous ont léguées tous ceux qui ont vécu dans ces demeures où nous vivons.*

*Oh ! gardez-les ces traditions ; ne détruisez pas, n'assassinez pas ces maisons ! — Comme les êtres humains, elle ont une âme ; âme faite de souvenirs et d'espérances ; âme développée et léguée d'âge en âge par tous ceux qui y sont nés, qui y ont vécu ; qui ont pleuré, qui ont souri, qui ont aimé et qui sont morts là. Ne tuons pas cette âme, qui, de fait, a beaucoup de notre âme ; honorons, aimons le corps qui la renferme et qui s'appelle "la Maison".»*

### **Debout les morts !**

Un autre drame, plus préoccupant, bouleverse le monde depuis le 3 août 1914 : c'est la grande guerre. Bellevüe qui a 60 ans depuis le 3 juillet, n'a pas repris de service, à son grand regret.

Président des anciens élèves du collège Saint-Vincent de Rennes, de 1911, à 1917, il se propose d'écrire - comme pour se racheter - un "Livre d'or" des anciens élèves morts pour la France entre 1855 et 1919 (28).

Le cardinal Dubouyrg, archevêque de Rennes, lui adresse une lettre de remerciements le 15 mai 1917 :

*"Mon cher président,*

*J'avais applaudi de tout coeur au noble projet que vous aviez conçu de composer pour le Collège Saint-Vincent-de-Paul un "Livre d'Or" des Anciens Elèves tués à l'ennemi. Personne n'était plus qualifié que vous pour entreprendre cette oeuvre. Toujours attaché à cette maison, dont vous fûtes l'un des fils /es plus marquants ; resté l'ami des maîtres, et spécialement du vénéré M. Cellier et du supérieur actuel M. Mellet ; honoré de la Présidence des Anciens Elèves pendant six années, au cours desquelles vous nous avez fait entendre de si éloquents et si patriotiques discours ; en relation avec les familles les plus distinguées de notre pays ; formé par les traditions de votre race et votre propre passé au culte du devoir et de l'héroïsme, aussi bien qu'au dévouement le plus absolu à l'Eglise et à la France, tout nous assurait que vous auriez su composer un des ces livres qui élève l'âme et la porte jusque sur les cimes ; un livre "fait de mains d'ouvrier" comme disait La Bruyère. Notre attente n'a pas été trompée ; et au moment où va paraître votre oeuvre, je tiens à vous exprimer mes plus sincères félicitations et ma plus vive reconnaissance."*

Dans l'introduction du "Livre d'Or", Bellevüe laisse courir sa plume patriotique :

*"Debout nos morts ! Nous allons passer votre revue (...) Ces héros, ces géants étaient nos enfants, nos frères, nos parents ou nos amis (...) Nous les pleurons, nous les admirons, nous les vénérons, nous les envions : car leur épopée est celle que nous avions rêvé de vivre, leur mort est celle que nous avions rêvé de mourir (...)*

*J'ai ramassé pieusement tous les épis, toutes les fleurs de printemps, d'été ou d'automne, fauchés et tombés pêle-mêle sur tous les champs de bataille pour la Patrie. C'est à brassées que j'ai recueilli ces gerbes embaumées et que j'ai puisé dans le trésor des lettres des chefs et des soldats : lettres écrites à la hâte, au crayon, sous les rafales de la mitraille, dans les précaires abris des tranchées ou sur l'affût d'un canon, souvent maculées de boue et trempées de larmes, parfois éclaboussées de sang, mais toutes remplies des sentiments les plus sublimes de Patriotisme et*

*de Foi... Le style c'est l'homme : les lettres sont dignes des soldats. Dans chacun des mots qu'elles contiennent on sent palpiter des cœurs, vibrer des âmes, dont l'ardente générosité provoque et force l'admiration agenouillée.*

*C'est de ces "reliques" que j'ai composé ce "Livre d'Or".»*

En retraçant la vie et la mort des 314 héros qui appartiennent pour la plupart aux familles les plus importantes de Bretagne, Bellevüe donne dans son "Livre d'or" une foule de renseignements héraldiques et généalogiques et il montre combien les Bretons ont payé un lourd tribut au cours de la guerre 1914-1918. Telle sera la contribution de celui qui, lui aussi, aurait aimé combattre et mourir dans cette "boucherie héroïque".

### **Un breton engagé (1920)**

Après la guerre, il participe au congrès de l'Association bretonne qui se tient à Vannes du 2 au 4 octobre 1920. Nommé président de la section d'histoire et d'archéologie, c'est pour lui l'occasion de proclamer son identité bretonne :

*"Quelques-uns ont prétendu que notre Bretagne était trop Bretonne : il me semble, Messieurs, que, de toutes les provinces de France, c'est elle qui, depuis plus de quatre siècles, s'est toujours montrée la plus Française (...)*

*Tout Français a deux patries : la France et sa province. Certains ont exprimé la crainte que l'une fit tort à l'autre et diminuât le patriotisme. Non ; de ce fait, le patriotisme ne se dédouble pas, il se redouble ; et l'expérience prouve que l'amour de la petite Patrie ne fait qu'accroître et vivifier l'amour de la grande, le rend plus tangible et lui donne un stimulant (...)*

*Instincts de race, souvenirs locaux, amour propre de terroir : autant d'éléments, trop longtemps négligés, dont on a compris de nouveau le rôle essentiel et fécond. Alors les apôtres sont venus, mettant au service de la cause provinciale, c'est-à-dire nationale, leur dévouement et leurs efforts, maniant la plume ou la charrue, ranimant les énergies, faisant vibrer la corde traditionaliste, renaître l'amour, le culte du foyer et de la terre natale. Historiens et poètes, agriculteurs, industriels et artistes, se sont dévoués, chacun à sa manière, pour la même et utile besogne. Maintenant ces semences sont en fleurs et prêtes à donner des fruits : l'Association Bretonne va rendre efficace ces activités et ces dévouements, en les groupant, en les encadrant, en leur donnant un drapeau provincial. La province est ressuscitée ; il faut, par l'Union, opposant l'amour, qui crée, à la haine, qui n'a jamais fait que détruire, l'aider à se fortifier et à grandir, pour, avec elle et par elle, redonner à la France sa prospérité et sa grandeur.*

*Tel est notre but et notre rôle à nous, Bretons, croyants des vieilles croyances, qui gardons avec un culte jaloux les traditions, qui sont à la vie d'une nation ce que les racines sont à la plante, qui avons la gloire d'être Français ; en étant et en restant Bretons. — Appartenant à une race, faite d'hommes à l'âme d'enfants et au cœur de héros, nous continuerons à défendre, avec autant de désintéressement que de vaillance, toutes les grandes œuvres de la justice et de la liberté. On a pu parfois trancher nos têtes ; on ne les a jamais courbées.*

*Ils auraient dû se rappeler, ceux qui ont érigé à Rennes le monument injurieux et faussaire qui représente la Bretagne Agenouillée.*

*Combien de sang Breton coula pour la défense  
Du sol Français, depuis le jour  
Où, debout, rayonnant de vie et d'espérance,  
La Bretagne, deux fois, s'est donnée à la France  
Dans un libre baiser d'amour.  
Notre bonne Duchesse - et nul ne le conteste  
Sauf un clan d'ignorants ou de blasphémateurs -  
Se tint toujours debout ; et la Bretagne reste  
Debout dans notre histoire et debout dans nos coeurs."*

*On connaît la suite : le 7 août 1932, le jour même où le président du Conseil Edouard Herriot devait présider à Vannes les cérémonies du IV<sup>e</sup> centenaire du Traité d'union, le "monument de la honte" était dynamité par le "Gwenn ha du".*

Il affirme de nouveau son attachement à la "grande petite patrie" en écrivant le 4 décembre 1921 à Octave-Louis Aubert, journaliste briochin et directeur de La Bretagne touristique :

*Monsieur,  
Et permettez-moi d'ajouter mon cher compatriote, car le chantre des "Contes Bretons" et l'auteur de "Veuve de Guerre" est désormais un des enfants de notre Bretagne. Elle vous adopte avec fierté, et c'est de tout cœur que, moi, vieux breton, amant passionné de ma grande petite patrie, je vous souhaite la bienvenue dans la famille de ses littérateurs et de ses poètes.*

*Car en prose comme en vers, vous êtes poète ; et c'est avec joie que nous vous accueillons dans ce beau et cher pays, que l'un des plus illustres de ses enfants a si bien défini en disant : "Bretagne est poésie".*

*Les cloches du Menez, au-haut de leurs montagnes,  
Dans le fond de la mer, celles des clochers d'Is  
Chantent votre venue ; et la vieille Bretagne  
Ouvre grand ses bras à ce nouveau fils.*

*Veillez agréer, Monsieur, en attendant le plaisir de vous lire à nouveau, l'expression de mes compliments très sincères et de mes sentiments les plus distingués et dévoués (19).*

*Mais l'Ankou ne cesse de rôder autour de Bellevüe : il perd, un à un, les êtres qui lui sont chers.*

*C'est d'abord sa soeur Marie (1857-1903), religieuse augustine au monastère Saint-Yves de Rennes depuis 1885, pour laquelle il a écrit en 1895 : "L'hôpital Saint-Yves de Rennes et les religieuses augustines de la Miséricorde de Jésus".*

*C'est l'année suivante, son frère, le chanoine Jean de Bellevüe (1861-1904), qui meurt à la Touraille, peu après sa nomination à la cure de Campénéac. Après avoir été professeur de théologie au grand séminaire de Vannes, et malgré une santé délicate, l'abbé de Bellevüe se livra à un intense travail intellectuel dans la préparation de ses cours. Il ne recula pas devant des prises de position personnelles, jugées hardies pour l'époque, mais agrémentées d'un style étincelant de verve et relevées d'images et de traits piquants (30). Il laissa trois ouvrages de théologie et un grand nombre de manuscrits restés inédits.*

Bellevüe exprime sa tristesse dans "Chant d'agonie" :

*"En ce nid fécond que fut la Touraille,  
Nid si plein d'espoir, nid si plein d'oiseaux  
Autour du grand lit près de la muraille  
Combien s'alignaient de petits berceaux...*

*Hélas ! aujourd'hui près de la muraille  
Vides le grand lit et les petits lits ;  
On dirait que Dieu choisit la Touraille  
Comme pépinière à son Paradis...*

*Ici, tous les berceaux se sont changés en tombe :  
Le mort d'hier un mort aussitôt le suivit ;  
Et le plus malheureux n'est pas celui qui tombe,  
Mais celui qui survit. -*

*Ma mère après ma soeur : mon frère après mon père.  
Je reste seul, pauvre orphelin qui désespère...  
C'était de leur "hier" qu'était fait mon "demain"  
Et tous sont morts : tous ceux que j'aimais et que j'aime  
Sans un baiser plus chaud, sans un adieu suprême,  
Un dernier serrement de main...*

*Tous morts, en quinze mois ! - Avec eux tout succombe.  
Leur vie était ma vie : elle gît dans leur tombe...  
Le foyer est éteint ; l'espoir est épuisé,  
Et mon coeur est brisé..." (31).*

### **Retour à la poésie : Les voix du Foyer (1927)**

*Retiré à la Touraille, Bellevüe consent à livrer au public un recueil de poèmes et de pensées qu'il annonçait depuis un quart de siècle. Les Voix du Foyer, sa dernière publication, est à vrai dire, son testament spirituel.*

Ses poésies reflètent les trois axes qui l'ont guidé au cours de sa vie : la famille, le pays natal et la Foi. Les Voix du Foyer regroupent aussi ses Pensées le plus souvent sous forme de quatrains qu'il intitule Bruyères, à caractère profane, et Bleuets, à tonalité religieuse.

Enfin, son dernier livre contient des Pensées sans rimes mais non sans raison, aphorismes qui jettent un regard aigu sur la condition humaine :

- "L'oiseau ne chante bien qu'auprès de son nid".
- "Ce ne sont pas les gens les plus recommandables qu'on décore mais les gens les plus recommandés".
- "Beaucoup d'hommes se laissent, comme des grenouilles, prendre à un bout de ruban rouge".
- "Ce qu'il y a de plus triste quand on avance en âge, ce n'est pas de vieillir, c'est de survivre".

Bellevüe, lui, ne survécut que peu de temps à la parution des Voix du Foyer, car il mourut à la Touraille le 23 mai 1929, pratiquement dans l'oubli et l'indifférence.

*"Si les pauvres d'Augan pleurent un bienfaiteur, ceux qui aiment l'histoire de la Bretagne et du pays gallo, perdent un guide aimable et compétent", lit-on dans le Ploérmelais du 28 mai 1929.*

Le 11 juin suivant, l'abbé Raison, président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine faisait son éloge : "Homme de bien dans le sens le plus étendu du mot, c'était aussi un savant et consciencieux historien. Il laisse un bel ensemble de travaux".

Ce sont les seuls témoignages que nous avons trouvés... Malgré compensation pour celui qui avait consacré sa vie à lutter contre l'oubli ! Il laissait surtout dans ses tiroirs de nombreux manuscrits restés jusqu'ici inédits, entre autres, un livre de famille, intitulé Souvenirs et regrets, un volume d'environ 500 pages sur l'Histoire de Châteaubriant, sept volumes d'environ 400 pages chacun sur Augan à travers les âges (histoire, familles et seigneuries), enfin seize volumes d'environ 400 pages chacun sur La Sénéchaussée de **Ploërmel** (histoire, familles et seigneuries) (32).

C'est la raison pour laquelle nous avons voulu retracer la vie et l'œuvre du marquis de Bellevüe qui avait, un jour, écrit : "c'est se survivre que de travailler pour ceux qui viennent et l'effort le plus humble en histoire contribue à la grandeur de son pays".

Docteur Patrick MAHÉO



Les armoiries de la famille Fournier de **Bellevüe**



*Le Château de la Touraille en Augan, résidence morbihannaise et estivale du marquis de Bellevüe*



*Le marquis de Bellevüe*



## NOTES

- 1 Hormis la notice écrite en 1904 par Kerviler dans son Répertoire de bio-bibliographie bretonne, et la page magazine parue sous la plume de Jacky Ealet dans les Informations du pays de **Ploërmel** du 5 août 1992.
- 2 Xavier de Bellevüe a signé ses ouvrages de la façon suivante : vicomte jusqu'à la mort de son oncle Frédéric en 1894, comte de 1894 à 1904 (date du décès de son père), marquis à partir de 1904.
- 3 Desgrées : " d'azur à la fasce d'hermine, accompagnée de trois étoiles d'argent. 2.1", aujourd'hui représentés par les Desgrées du Loû.
- 4 Marquis de Bellevüe. Le comte de la Touraille, sa vie, ses ouvrages et sa correspondance avec Voltaire. Paris, Champion, 1911.
- 5 En deux volumes in-12 de 236 et 108 pages. Paris, Belin, rue Saint-Jacques
- 6 Michel de Galzain. Au bon vieux temps du Morbihan pittoresque et disparu. La NEF de Paris, (1956), p. 149-151.
- 7 Marquis de Bellevüe. Les Voix du foyer. Rennes, Oberthür, 1927, p. 9-10.
- 8 Service historique de l'armée de terre. Dossier n°39811 du classement numérique 1848-1914. Gabrielle de Bouttemont apportait en dot des immeubles d'un revenu annuel de 14862 francs ; un montant de 2858 francs de rente à 5 % ; et une somme de 5000 francs en argent comptant. Les espérances étaient évaluées à 600000 francs.
- 9 Marquis de Bellevüe. Les Voix du foyer. Op. cit. p. 97-98.
- 10 Rêves du passé, dans le Parnasse breton contemporain, 1889, p. 289-291.
- 11 Dictionnaire biographique de la Loire-Inférieure. Paris, Henri Jouve, 1895.
- 12 Archives départementales de la Loire-Atlantique. 3M44.
- 13 Archives départementales de la Loire-Atlantique. 3M138. Etat du personnel du conseil général de la Loire-Inférieure.
- 14 Ibidem. Charles Ginoux-Defermon, né en 1868, maire de Moisdon, conseiller général de la Loire-Inférieure en 1896, élu député en 1901.
- 15 La liste complète des oeuvres du marquis de Bellevüe totalise 46 titres.
- 16 Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, 39<sup>e</sup> année, tome XIII, 1895, 1<sup>er</sup> semestre, p. 392.  
La Revue de Bretagne et de Vendée fut fondée par La Borderie en 1857 et dirigée par Olivier de Gourcuff de 1889 à 1900.
- 17 Revue de Bretagne, tome XXVIII, 1902, 2<sup>e</sup> semestre, p. 155-156. La Revue de Bretagne, fusion de la Revue de Bretagne et de Vendée et de la Revue historique de l'Ouest, fut dirigée à partir de 1902 par Régis de l'Estourbeillon.
- 18 Bulletin de la société archéologique **d'Ille-et-Vilaine**, t. XXIV, 1895, p. 267-293.

- 19 Comte de Bellevüe : Maison de Montauban. Origine. Généalogie. Bulletin de la S.A.I.V., t. XXVII, 1898, p. 129-179.  
Arthur de la Borderie : Origine de la seigneurie de Montauban et ses seigneurs. Réponse à M. de Bellevüe. Ibid - p. 255-279.
- 20 "L'engagement de l'historien (La Borderie) ne se manifeste pas seulement par les orientations de sa pensée. Elle se traduit par son ardeur à pourfendre ses contradicteurs," affirme Jean-Yves Guiomar dans Le bretonisme. Les historiens bretons au XIX siècle, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne et Imp. de la manutention, Mayenne, 1987, p. 185.
- 21 Vicomte Henri Frotier de la Messelière. Filiations bretonnes. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1912-1926. 6 volumes.
- 22 Barthélémy Pocquet du Haut-Jussé, né à Rennes en 1852, décédé à la Moinerie en Cesson-Sévigné en 1926, volontaire de l'Ouest en 1870, fut aussi l'un des fondateurs de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne en 1919.
- 23 Lettres conservées à la bibliothèque municipale de Rennes dans le livre de Bellevüe, Le comte Desgrées du Loû, cote 63901.
- 24 Marquis de Bellevüe. Généalogie de la maison Fournier, actuellement représentée par les Fournier de Bellevüe. Rennes, Simon, 1909, p. 286.
- 25 Service historique de l'armée de terre. Dossier n°39811 au classement numérique des années 1848-1914.
- 26 Sur le comte Charles-Ange de la Monneraye (1812-1904), voir Caro, mille ans d'histoire, Malestroit, 1990, tome II, p. 234-239, par le docteur Patrick Mahéo.
- 27 Entre 1907 et 1914, 4190 hectares seront absorbés. Pour en savoir plus sur Coëtquidan, on pourra lire avec profit les ouvrages suivants :  
- Pierre Bridier. Le camp de Coëtquidan va-t-il dévorer Brocéliande ? Beignon, 1984.  
- Michel de Galzain. Coëtquidan, nid d'Aiglons. Saint-Michel-de-Priziac, 1968.  
- Edouard Maret. Saint-Cyr Coëtquidan. Ouest-France, 1984.
- 28 Les deux tomes du Livre d'or des anciens élèves du collège Saint-Vincent de Rennes, écrits par le marquis de Bellevüe, ont été suivis d'un Livre d'or des anciens élèves morts pour la France pendant la guerre 1939-1945, sous la plume de Barthélémy A. Pocquet du Haut-Jussé. Un Mémorial des anciens élèves morts pour la France de 1945 à 1966, rédigé par le contre-amiral Hubert Granier, est paru en mars 1994.
- 29 Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. 1 J 382.

J'adresse ici mes remerciements chaleureux et ma gratitude à Jean-Louis Debauve à qui je dois l'identification de Octave-Louis Aubert.

Merci également à Bernard Lebeau qui m'a apporté un complément d'informations biographiques : Octave-Louis Aubert (Paris 1870 - Saint-Brieuc 1950), auteur de nombreux articles et essais, a aussi laissé Légendes traditionnelles de la Bretagne (1928) et Les costumes bretons (1934), ses meilleures oeuvres selon Yves-Marie Rudel.

- 30 Joseph Mahuas. Notice sur Jean Fournier de Bellevüe, dans le Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. La Bretagne, sous la direction de Michel Lagrée (Beauchesne, 1990).
- 31 Marquis de Bellevüe. Les Voix du foyer, op. cit., p. 148-149.
- 32 C'est dans ces manuscrits, mis gracieusement à notre disposition par le vicomte Hubert de la Guerrande, que nous avons puisé la matière pour écrire le chapitre "Les Seigneuries" de notre ouvrage Caro, mille ans d'histoire, tome I, Maulévrier, 1988, p. 221-311.